

LEGENDE DE LA BASE DES RESSOURCES FAMILIALES

Nom / Prénom / Date / N° photo / Intervention / Signe / Liasse / Type d'acte / Commentaire

Nom

Le « nom » de famille de la personne concernée. Pour plus de précision sur les précautions à prendre, voyez l'*Avertissement sur les noms de famille*

Un point d'interrogation signale un nom de famille illisible, mais mentionné dans le document.

Prénom

Les prénoms sont toujours relevés lorsqu'ils ont été mentionnés. Un point d'interrogation signale un prénom illisible, mais mentionné dans le document. Si celui-ci ne le mentionne pas, la cellule reste vide.

Date

Il s'agit de la date de l'acte en cause. Dans certains cas, comme celui des terriers, des personnes décédées depuis longtemps sont souvent nommées, pour avoir reconnu les mêmes terres précédemment. Dans la mesure des indices disséminés dans l'acte, des précisions sont livrées dans la colonne « commentaire ».

Type d'acte

Les documents photographiés et inventoriés ici sont de natures différentes : testament, contrat de mariage, succession, supplique, vente, gagement, fermage, investiture ...

Référence

Le numéro renvoie à mes archives informatiques, et plus précisément à chaque photographie numérique qui les compose. Il ne renvoie pas à un numéro de page identifiable en dehors de ces archives, par exemple un numéro de page dans un registre de notaire.

Sources

Lieu de regroupement du document envisagé. Ex : ADI Pélissier 3^E 4417 = Aux Archives départementales de l'Isère, notaire Pélissier 3^E 4117, 1541 ; ou encore : Arch Vaulserre L 4075 = Archives de Vaulserre, liasse 4075.

Commentaire

Cette colonne reçoit des commentaires de plusieurs ordres :

*** généalogiques : fils ou fille, père ou mère, frère ou sœur, époux (se) de x ou y, petit-fils (lle) ...

*** village et éventuellement lieudit de résidence (avec le mandement –sorte de canton- entre parenthèse)

*** profession exercée

et des renseignements divers